

Libre arbitre et responsabilité

Le libre-arbitre est la faculté que possède l'individu de déterminer sa propre conduite, c'est-à-dire la possibilité qu'il a, parmi deux ou plusieurs raisons suffisantes de vouloir ou d'agir, de choisir l'une d'entre elles et de la faire prévaloir sur les autres. Le libre-arbitre est la condition de base pour que la personne puisse programmer sa vie et construire son futur, tout en comprenant que les droits, les limitations et les capacités individuelles doivent être respectées suivant les règles de vie en société. La personne perçoit instinctivement les limites de sa liberté, car comme il est créé intrinsèquement libre par Dieu pour être heureux, l'homme apporte dans sa propre conscience la compréhension de ces limites. Le droit naturel de liberté est lié à celui de responsabilité, c'est-à-dire plus l'individu est libre, plus il est responsable. La responsabilité fait mûrir l'Esprit au long des expériences vécues sur le plan matériel et spirituel. Les notions de responsabilité sont observées, en premier lieu, dans l'accomplissement des devoirs sociaux et moraux envers soi-même et généralement envers son prochain. À mesure que la personne apprend à associer les notions de liberté et de responsabilité, elle exerce mieux son libre arbitre, poussée par un sentiment supérieur, qui lui permet de développer des actions d'amour envers son prochain. En vérité, l'être humain responsable sait doser ses propres limites, comprenant que sa liberté s'arrête là où commence celle de son prochain. L'homme a le libre arbitre de ses actes parce qu'il a la liberté de penser et d'agir. Sans libre arbitre, l'homme serait une machine, il n'aurait pas de responsabilité sur mal qu'il pratique, ni de mérite sur le bien qu'il fait. Le libre-arbitre qui considère la loi de liberté et le sens de responsabilité, donne à l'Esprit la capacité d'agir avec équilibre dans les différentes situations du quotidien. Dieu nous a donné la liberté et le libre arbitre comme des instruments de bonheur. La liberté nous est donnée pour nous donner une vision plus lucide de nous-mêmes et des autres, afin de discerner le rôle que nous devons exercer dans la société, nos limites et possibilités et celles de nos semblables.

Nous devons considérer qu'il y a liberté d'agir dès qu'il y a volonté de faire. Dans les premiers temps de la vie la liberté est à peu près nulle ; elle se développe et change d'objet avec les facultés. L'enfant ayant des pensées en rapport avec les besoins de son âge, il applique son libre arbitre aux choses qui lui sont nécessaires. L'enfant étant moins libre en raison de ses limitations naturelles, est également moins responsable de ses actes. L'adulte est considéré responsable de ses actes et attitudes parce que ses facultés organiques et psychiques sont développées, de sorte qu'il doit assumer les conséquences de ses actions pratiquées. Cependant, nous ne pouvons omettre de mentionner que le processus de maturation spirituelle est progressif, et est directement subordonné à la loi de l'effort de chacun. Nos imperfections spirituelles reflètent notre état évolutif. Dans ce sens, les Guides Spirituels nous expliquent que les prédispositions instinctives sont celles de l'Esprit avant son incarnation ; selon qu'il est plus ou moins avancé, elles peuvent le solliciter à des actes répréhensibles, et il sera secondé en cela par les Esprits qui sympathisent avec ces dispositions ; mais il n'y a point d'entraînement irrésistible quand on a la volonté de résister. L'Esprit qui, d'une façon ou d'une autre, a emmagasiné certaines valeurs éducatives, est appelé à tel ou tel travail de responsabilité auprès d'autres êtres dans des épreuves difficiles, ou à la recherche de connaissances pour l'acquisition de sa liberté. Ce travail doit être mené à bien dans la droite ligne du bien, afin qu'il soit le bon coopérateur de son Père Suprême, qui est Dieu. L'administrateur d'une institution, le chef d'un atelier, l'écrivain d'un livre, le maître d'une école, ont leur parcelle d'indépendance pour collaborer à l'œuvre divine, et doivent rétribuer la confiance spirituelle qui leur a été accordée.

Ceux qui s'éduquent et acquièrent des droits naturels, inhérents à la personnalité, cessent d'obéir de façon absolue au déterminisme de l'évolution, car ils sont aptes à coopérer au service des requêtes et peuvent créer les circonstances pour la marche ascensionnelle de leurs subordonnés ou frères en humanité, par le mécanisme de responsabilité de la conscience éclairée. En résumé, on peut dire que la liberté et la responsabilité sont corrélatives chez l'être et augmentent avec son élévation. C'est la responsabilité de l'homme qui fait sa dignité et sa moralité ; sans elle, il ne serait qu'une machine aveugle, un jouet des forces ambiantes. La notion de moralité est inséparable de celle de liberté. La responsabilité est établie par le témoignage de la conscience, qui nous approuve ou nous blâme suivant la nature de nos actes. Si la liberté humaine est restreinte, elle est du moins en voie de perpétuel développement, car le progrès n'est pas autre chose que l'extension du libre arbitre dans l'individu et dans la collectivité. Le libre arbitre est donc un épanouissement de la personnalité et de la conscience. Pour être libre, il faut vouloir l'être et faire effort pour le devenir, en s'affranchissant des servitudes de l'ignorance et des basses passions, en substituant l'empire de la raison à celui des sensations et des instincts.